

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE CONSTITUTIVE de

L'« Association des Voisins de l'Usine des Cheneviers et Environs »

Mardi 30 avril 2013 à 20h00 - à la buvette du Fou (Mairie de Satigny)

1. Ouverture de la séance - Accueil

1.1. Le président de l'AVUC, Robert Preisig ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes (22) ; il les remercie de leur présence. Le président de l'ARSENA, Philippe Chevrier, est excusé ; son vice président, Jean-Pierre Sossauer, le remplace et souhaite également la bienvenue aux personnes présentes.

1.2. Membres « bureau de l'AG du 30.4.2013 » :

- Robert Preisig, membre fondateur AVUC, président AVUC
- Jean-Pierre Sossauer, Vice-président ARSENA
- Jean-Marc Dettwiler, membre fondateur AVUC, secrétaire/trésorier
- Ana Treleani, procès-verbaliste de cette assemblée

1.3. Membres excusés :

- Mme et M. ROBERT-NICOUD
- M. Ph. CHEVRIER
- Mme et M. HAUSER
- Mme et M. GRANGER
- M. Th. PARCINEAU
- M. M. MARTIN
- Mme P. SOSSAUER
- Mme et M. R. DAFFLON

2. Bilans de l'AVUC et de l'ARSENA

Buts - bref rappel :

- AVUC : les nuisances causées par l'usine des Cheneviers et leur impact doivent être maîtrisés et suivis. Une des trois cheminées a arrêté de fonctionner, le four 4 ayant été désaffecté. Aujourd'hui, l'activité des membres de l'association demeure objective et nécessaire.
- ARSENA : un projet d'agrandissement de la STEP du Nant d'Avril, à Peney-Dessous, a fait l'objet de vives réactions de la population environnante. Ainsi, l'ARSENA, forte d'un comité engagé, a participé à la décision de la démolition et reconstruction d'une nouvelle STEP dans la ZIBAY. Aujourd'hui, l'activité des membres de l'Arsena s'est fortement réduite.

3. Votation sur le projet de création d'une nouvelle association

3.1. Une réflexion sur le bien fondé du maintien des deux associations a été menée par les membres des comités AVUC et ARSENA. Ils sont d'avis que rassembler les forces vives des deux comités pour n'en faire qu'un seul permettrait

- ✓ d'éviter le cumul de mandats quasi-identiques de plusieurs membres et
- ✓ de dynamiser l'activité de surveillance des nuisances liées non seulement à l'usine des Cheneviers mais aussi à celles liées aux activités développées dans les zones industrielles.

Le président propose, et l'assemblée accepte à l'unanimité, leur dissolution et la création de la nouvelle « AVUC », soit : « *Association des Voisins de l'Usine des Cheneviers et Environs* ».

3.2. Les statuts, élaborés avec les conseils d'un avocat, sont soumis à l'approbation de l'assemblée qui les accepte à l'unanimité, corrigés à l'article 10 al 2 :

- ✓ Convocation au moins 20 jours à l'avance (au lieu de 10) ;
- ✓ Par courrier A (au lieu de par courrier).

3.3. M. Van der Schueren, membre de l'AHCSA, présente brièvement son association (voir annexe) en évoquant le fait que parmi les différents buts de l'AHCSA, certains se rapprochent de ceux de l'AVUC ; il souhaiterait que les deux associations collaborent et communiquent, pour le bien des habitants. Il indique l'adresse du site Internet : www.ahcsa.ch.

4. Election d'un comité

4.1. Les noms des candidats pour faire partie du comité sont cités. L'assemblée accepte leur nomination à l'unanimité. Il s'agit de (par ordre alphabétique) :

- CHEVRIER Philippe
- CORNAZ Sylvie et Olivier
- DETTWILER Jean-Marc
- GRANGER Pascal
- HAUSER Eliane et Roger
- MILLO Charles
- PREISIG Robert
- SOSSAUER Jean-Pierre
- SOSSAUER Pascale et Christian
- TRELEANI Ana et Julien
- VAN DER SCHUEREN André
- WEBSTER Alan
- ZELLER Nathalie
- ZSELY-SCHAFFER Martina

4.2. Les vérificateurs aux comptes 2013 proposent leur candidature spontanée et l'assemblée accepte à l'unanimité leur mandat :

- WILLISEGGER Jean
- POLIER André

5. Votation sur la dissolution de l'AVUC et ARSENA au 30.4.2013

5.1. Le trésorier de l'AVUC présente les comptes. L'avoir au 31.12.2012 se monte à CHF 23'653,85. L'assemblée accepte à l'unanimité de transférer cet avoir dans les comptes de la nouvelle Association. L'AVUC est dissoute au 30.4.2013.

5.2. Le vice-président de l'ARSENA présente les comptes et précise que l'Arsena n'a plus facturé de cotisations depuis 2006. L'avoir au 30.4.2013 se monte à CHF 938,20. L'assemblée accepte à l'unanimité de transférer cet avoir dans les comptes de la nouvelle Association. L'ARSENA est dissoute au 30.4.2013.

6. Création de la nouvelle AVUC au 1.5.2013

Suite à la dissolution de l'AVUC et l'ARSENA, la nouvelle association *AVUC - Association des Voisins de l'Usine des Cheneviers et Environs* - entrera en vigueur le 1.5.2013.

Sur convocation du Président, les membres du comité se réuniront afin de proposer les membres du bureau ; ceux-ci seront élus lors de la prochaine assemblée générale (dates à communiquer).

Point de la situation sur les nuisances

- De manière générale, les nuisances liées à l'usine des Cheneviers (odeurs, bruits, etc...) diminuent.
- L'usine arrive à sa fin de vie ; il y a un projet de construction d'une nouvelle usine sur le même emplacement : à suivre et se positionner.
- Les nuisances sonores liées au trafic routier demeurent, voire augmentent ; celles du trafic aérien semblent augmenter. A suivre.
- Des habitants ont réagi par rapport aux nuisances sonores de la nouvelle STEP dans la ZIBAY pendant la nuit ; aujourd'hui, ces mêmes habitants apprécient les mesures mises en place pour remédier à ce dérangement, même si certains sont convaincus que davantage d'efforts peuvent être fournis. A suivre.
- Qu'en est-il des mesures de sécurité vis-à-vis des habitations environnantes des zones industrielles ? Cette interrogation fait suite au grand incendie dans la ZIMEYSA. A suivre.
- Complexe de valorisation de biomasse : le président propose de rester vigilant, même si aujourd'hui le projet de construction dans la ZIBAY semble être en « stand by ». A suivre.

Divers

WILLISEGGER évoque la nécessité de mentionner « par courrier A » pour l'envoi de la convocation des membres. L'assemblée le remercie pour sa bienveillance et accepte cette modification (point 3.2). En outre, il propose que la liste de présences soit signée par chaque membre présent ; l'assemblée accepte.

Divers

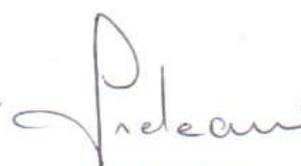
Un verre de l'Amitié offert par notre membre, Christian Sossauer, agrémenté des cakes concoctés par Mme Dettwiler.



Robert Preisig
Président



Jean-Marc Dettwiler
Secrétaire



Ana Treleani
Procès-verbaliste

Annexe : présentation AHCSA

Assemblée levée à 21h15

Chêne-Dessus, le 20 mai 2013 – Ana Treleani, procès-verbaliste

l'AHCSA en bref.

André Van der Schueren (membre du comité de l'AHCSA)

Satigny, le 30 avril 2013

Association des Habitants de la Commune de Satigny

Historique

En **mai et septembre 2008**, lors des **ateliers de réflexion sur le plan directeur communal** organisés par la commune de Satigny, il est clairement ressorti que **la route du Mandement représentait un problème majeur.**

Les participants ont évoqué:

- le village coupé en deux,
- le manque de sécurité pour les piétons et les cyclistes,
- les nuisances sonores,
- le manque de convivialité, etc.

En **décembre 2008**, suite à ces remarques, M^{mes} Marie-Claire Carasso et Sylvie Rossel Aebischer ont décidé de lancer une **pétition** pour: « **La réduction des nuisances du trafic routier sur la route du Mandement traversant le village de Satigny** ». La pétition a recueilli, en moins de trois mois, 535 signatures uniquement dans la commune (3'212 habitants). Elle a aussi été soutenue à l'unanimité, moins deux abstentions, par le Conseil municipal. Les pétitionnaires ont été auditionnées par la commission des pétitions du Grand-Conseil. La décision du Grand-Conseil a été de renvoyer le dossier aux autorités communales.

Suite à cette décision, en **septembre 2009**, un groupe d'habitants a **décidé de créer une association** pour s'assurer que les demandes des pétitionnaires soient effectivement prises en compte par les autorités cantonales et communales.

L'Association des **Habitants de la Commune de Satigny (AHCSA)** a été **créée officiellement le 28 octobre 2009** dans les locaux de la Mairie.

Sa Présidente : Sylvie Rossel.

Buts

L'AHCSA a pour but de promouvoir et de défendre les intérêts collectifs et individuels des habitants de la commune de Satigny. Ses activités concernent les domaines suivants :

- La promotion de la qualité de la vie dans sa globalité, particulièrement :
- La mobilité, en priorité celle des piétons et des cyclistes afin d'assurer la sécurité des déplacements des usagers les plus vulnérables : enfants, personnes âgées et à mobilité réduite,
- La diminution des atteintes environnementales (bruit trafic routier, pollution air, sol, eau, etc.),
- L'aménagement du territoire et le suivi des projets urbanistiques,

- **Les contacts avec les associations et sociétés poursuivant des buts analogues** ainsi qu'avec les autorités.

L'AHCSA entreprend toute action nécessaire pour atteindre ses buts.

L'HACSA regroupe actuellement une centaine de membres.

Moyen d'action médiatique

Notre site internet : www.ahcsa.ch

Créé par notre secrétaire, **Jean-René Bollier**, le site reflète toutes les actions entreprises par notre association depuis sa création ainsi qu'un certain nombre d'informations relatives aux articles de presse, photos et données utiles à la connaissance de nos problèmes.

Ad : [info\(@\)ahcsa.ch](mailto:info(@)ahcsa.ch)

Dossiers :

Lors de la réunion du 29 novembre 2009, l'AHCSA a décidé de former trois groupes de travail, (qui ont fusionnés depuis) et constitués de membres de l'association, soit:

Groupe « Modération du trafic »

Le groupe est composé de M^{mes} Marie-Claire Carasso, Catherine Marcuard et Sylvie Rossel

Groupe « Centre du village »

Le groupe est composé de M^{mes} Marie-France Escalle, et André Van der Schueren

Groupe « Zimeysa »

Michel Muller

Groupe « Modération du trafic »

Suite à la pétition de 2009 demandant la « diminution des nuisances sur la route du Mandement traversant le village, l'AHCSA a entrepris une série d'actions dont vous trouverez les détails dans le chapitre « DOSSIERS » de notre site.

En décembre 2010, le comité a décidé d'organiser une réunion publique sur le thème de la politique de la mobilité dans les communes périphériques qui subissent **des nuisances croissantes dues au trafic routier**. Il a invité, pour ce faire, la cheffe du Département de l'Intérieur et de la Mobilité, Madame **Michèle Kunzler**, à s'exprimer sur la politique de la mobilité.

Cette conférence publique, suivie d'un débat, a eu lieu à l'Aula de l'école de Satigny village le jeudi 10 mars 2011 à 20 heures.

Groupe « Centre du village »

Un tout gros dossier (toujours en cours à ce jour) qui oppose les riverains de la route du Mandement au centre du village et qui concerne :

Le Projet de construction et de la rénovation de l'ancienne cave du Mandement.

Nos actions menées en 2010 (voir le site) ont tout simplement conduit les promoteurs à retirer leur projet initial et à représenter une nouvelle variante qui ne donne pas satisfaction aux riverains.

Le suivi d'un tel projet demande naturellement beaucoup d'effort et de temps (au Département des Constructions DCTI, notamment. Mais quand on voit le résultat on ne peut qu'être encouragé de se battre pour la bonne cause...

Groupe « ZIMEYZA »

Une première réunion du groupe a fait ressortir le besoin de rassembler des informations sur les zones industrielles de notre région. Rapidement, il est apparu qu'il serait utile de contacter les associations des communes voisines semblables à la nôtre. **Nous ne voulons pas une extension de ces zones dont les surfaces sont mal utilisées. Nous ne voulons pas non plus qu'elles deviennent les dépotoires du canton. Nous serons vigilants sur ce point.**

Là aussi une série d'actions a été entreprise par notre association dont vous trouverez les comptes-rendus sur notre site internet.

Ce que nous voulons vous montrer par ce bref exposé, c'est la volonté de quelques personnes bien intentionnées qui se battent pour le maintien de l'aspect original d'un village menacé de disparaître.
